

La déviation Arnage - Ponthibault lancée : ce qu'en pensent les maires concernés

La future déviation a été déclarée d'utilité publique. Elle soulagera notamment le trafic de Moncé-en-Belin. Réactions des maires concernés.

A Moncé-en-Belin, le dossier est bien connu et pour cause : Michel Freslon le mène « depuis vingt ans », résume ce dernier. Lancé en 1989, le projet a abouti le 29 octobre dernier à une déclaration d'utilité publique, signée par le préfet, autorisant les travaux sur les communes d'Arnage, de Guécé-lard, Moncé-en-Belin, Saint-Gervais-en-Belin et Spay.

Un « aboutissement »

Interrogé sur ce sujet, le maire de Moncé estime que « ce dossier arrive à son aboutissement. Pour les Moncéens, c'est une bonne nouvelle, car à certaines heures les poids lourds sont nombreux à passer sur la commune ». Le trafic est évalué à environ 8 000 véhicules/jour. Pas négligeable.

« Un aboutissement » et « un soulagement » : c'est le sentiment d'André Langevin, maire d'Arnage, quant à la signature de cette DUP. « C'est la prise en compte complète d'un tracé

qui a fait l'objet de nombreuses concertations » estime-t-il.

« Nous avons toujours émis un avis favorable » à ce projet, rappelle Maurice Desbordes, maire de Guécé-lard. « Cela va désengorger la RD 23 aux heures de pointe », route qui après avoir connu une baisse à l'entrée en service de l'autoroute, retrouve aujourd'hui ses 23 000 véhicules/jour. Autre avantage de la déviation : « La ZAC de la Belle étoile va pouvoir se développer ».

Un facteur qu'envisage également Bruno Lecomte, maire de Saint-Gervais-en-Belin. « Cette déviation sera une liaison possible entre les zones artisanales, ce qui nous intéresse d'un point de vue communautaire. »

Interrogations

Mais le sentiment est mitigé. « La déviation répond à un projet de 1989. Est-ce qu'il correspond à une situation de 2008 ? » Et de s'interroger sur les répercussions du trafic, ensuite, sur les communes de Saint-Gervais,



Le dossier doit désormais faire l'objet, de la part du Département, d'un projet détaillé avec les emprises aux sols, d'études (loi sur l'eau), d'acquisitions foncières... et d'une ligne budgétaire.

Laigné, Saint-Ouen, Saint-Biez et Écommoy, itinéraire possible depuis Ponthibault pour rejoindre l'échangeur avec l'autoroute A 28 (Le Mans/Tours).

Pour Michel Freslon, « on est

pour l'instant incapable de le dire ». Seul fait certain : « Le Belinois s'urbanise de plus en plus ». Le trafic risque donc de s'y intensifier. Le réseau des transports en commun - tel le transport ferroviaire - également.

C'est du moins le souhait des communes de l'Orée de Bercé-Belinois.

Ronan LE MONNIER
Nous n'avons pu joindre hier en fin de journée le maire de Spay.